L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT GENERAL.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

[illegible] payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 18 OCTOBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

AFFAIRE McLEOD.

Le procès est enfin commencé. Le premier jour l'affaire n'a pas présenté un grand intérêt parce qu'on a du remplir d'abord les formalités minutieuses prescrites par la loi. Mais à mesure que la procédure marche l'intérêt augmente considérablement.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les témoignages entendus pendant la seconde journée, c'est qu'on avait vu tuer Durfee par un individu de la stature de McLeod, mais qu'on ne pouvait dire si c'était lui. Le capitaine Appleby dépose qu'en sortant de la cabine, la nuit de l'attaque, il vit que quelqu'un avait cherché à le frapper de son épée; il croit que cet homme est McLeod, mais il n'en est pas sur.

Charles Parke déclare avoir vu McLeod et le capitaine Drew s'embarquer pour l'expédition contre la Caroline. D'autres disent avoir vu McLeod à Chippewa pendant la nuit où fut incendié le bateau Caroline.

Myers prétend aussi avoir entendu McLeod se vantant d'avoir tué Durfee ajoutant en montrant son épée teinte de sang, "voilà le sang d'un damné Yankee."

Tel était l'état des choses à la fin de la troisième séance. On n'a point encore entendu tous les témoins à charge et pas un seul à décharge.

Coa-coochee et Hospitaka avec 201 Indiens, la plupart Mickasukies, sont arrivés en ville à bord du brick L. Copeland et du steamer Jas. Adams de Tampa Bay, sous la conduite du capitaine Seawell, du lieutenant Britton et du docteur Walker, du 7me régiment d'infanterie. Les indiens partiront demain soir pour l'Arkansas, leur destination, à bord du steamer Little-Rock. Le colonel Work a les plus grandes espérances de terminer sa campagne avant peu. Tiger Tail et le prophète sont les chefs qui restent, et cet officier compte fortement qu'ils se soumettront bientôt.

M. Adelard Blondeau a été élu samedi dernier alderman de la première municipalité premier district, en remplacement de M. John Davis démissionnaire.

Le général W. Barrow vient de partir avec sa famille pour aller prendre possession de sa place de chargé d'affaires du Portugal.

ETAT SANITAIRE DE LA VILLE.

Pendant les vingt-quatre heures qui ont expiré samedi à midi, il y a eu vingt inhumations dont seize de fièvre jaune, suivant le détail ci-après:

Potter's Field	15	dont 14	fièvre jaune,
Catholique	2	0	do
St. Patrick,	2	1	do
Protestant,	1	1	do
	20	16	

SALUBRITE DE LA VILLE.

Il y a eu pendant la semaine dernière cent cinquante-un enterremens dont quatre-vingt treize ont été occasionnés par la fièvre jaune. La semaine précédente le chiffre était cent quatre-vingt huit dont cent quinze de fièvre jaune.

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITE,

Des 24 heures expirant samedi soir à 6 heures.

Admissions	10, sur lesquelles	5 de fièvre jaune	
Guérisons,	9	[illegible]	7
Décès,	5	0	5
Malades,	327.		

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITE,

Des 24 heures expirant hier soir à 6 heures.

Admissions	15 sur lesquelles	8 de fièvre jaune	
Sorties	2	3	
Décès	7	7	

Patients à l'hopital, 322.

Etat général des rapports de l'Hôpital de Charité pendant le courant de la semaine dernière expirant samedi soir à 6 heures.

	Admissions.	Guérisons	Décès
Fièvre jaune,	68	27	32
Do intermitt.	14	9	0
Maladies diverses	31	23	2
Totaux	112	59	34

Quelques journaux ont annoncé que le candidat van-buréniste à la législature de Virginie avait été élu dans le comté d'Albemarle: c'est une erreur. M. Wm. C. Rives, frère de l'honorable W. C. Rives, l'a emporté de 17 voix malgré les efforts de M. Gilmer, sur le candidat locofoco.

Il est arrivé un déplorable accident à bord de la frégate à vapeur des Etats-Unis Fulton.

Le cinq de ce mois, on a fait à bord de la frégate à vapeur Fulton, qui avait été placée à cet effet dans la baie extérieure, l'essai d'un canon de 64. Dans le courant des épreuves la pièce a éclaté. Deux hommes ont été tués et six autres grièvement blessés.

Nous voyons dans le New York Sun qu'un allemand nommé Gotlieb Keen domicilié à Delaware, Ohio, a tué son fils d'un coup de fusil tiré dans la poitrine à bout portant. Ayant ensuite rechargé son arme il s'est tué avec beaucoup de sang froid.

INTERIEUR.
ELECTIONS.

Georgie. — Il parait que McDonald le candidat van-buréniste, sera élu par environ 3000 voix de majorité. Le même parti aura la majorité dans les deux Chambres de la Législature.

Maryland. — Les retours sont encore incomplets, mais tout porte à croire que Frank Thomas, le candidat vano rate sera élu. Peut-être même la législature sera-t-elle entraînée du même côté. Les démocrates whigs semblent être partout profondément découragés.

Parlant de l'élection du Maryland, le *Charleston Courier* dit "qu'on est porté à croire d'après la rumeur publique que les Etats de New York et de la Pennsylvanie donneront un résultat analogue et que, s'il en est ainsi, M. Van Buren sera très certainement le prochain candidat du parti à la présidence."

Il y a eu le 5 octobre un déplorable accident sur le chemin de fer de Boston à Hudson. Les chars d'aller et ceux de retour se sont rencontrés, allant de part et d'autre avec une rapidité de 20 à 25 milles à l'heure, et le choc a été effroyant. Les premiers chars des deux lignes ont été littéralement brisés et une vingtaine de passagers, d'autres disent vingt-cinq, ont été horriblement mutilés.

On raconte diversement les circonstances qui ont causé cette rencontre; mais ce qui paraît certain c'est qu'il y a eu la plus déplorable imprévoyance de part et d'autre. Si l'on avait seulement placé les chars du bagage immédiatement derrière les machines on n'aurait pas maintenant à déplorer la mort d'un grand nombre de personnes.

EXTERIEUR.
NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamship Acadia.

Samedi 16 du courant, dans l'après midi nous avons reçu les nouvelles d'Europe venues par le steamship Acadia, parti de Liverpool le 19 septembre, et arrivé à Boston le 5 octobre. Ce navire malgré le mauvais temps qu'il a éprouvé en mer n'a mis que 15 jours et demi pour venir d'Angleterre à Boston après avoir touché à Halifax.

ANGLETERRE.

Parlement. — A la suite de l'ajournement nécessité par l'organisation du nouveau ministère, le Parlement s'est réuni le 16 septembre, a siégé deux jours, puis la Chambre des Lords s'est ajournée au 20 du même mois, tandis que celle des Communes a repris ses séances dès le 16. Ce jour là Sir Robert Peel a fait un discours très bref dans lequel il a sommairement exposé qu'elles seraient les mesures qu'il proposerait durant la session actuelle. "J'adopte entièrement et sans aucun changement le budget dressé par le ministère précédent; il croit qu'il sera nécessaire de prendre des mesures pour continuer l'action des lois qui vont expirer, et demandera formellement le maintien de loi actuelle sur les pauvres jusqu'au 31 juillet prochain. Le chancelier de l'Echiquier soumettra au comité des voies et moyens le détail des mesures que nécessiteront les besoins du service public; ces besoins s'élèveront à la somme de £2,500,000 environ. Les réformes financières qui doivent amener l'équilibre entre les revenus et dépenses, ne pourront pas être présentées durant cette session, et le ministère est obligé de demander aussi un délai avant de présenter les lois de grande importance que réclame le pays."

Lord John Russell, qui se trouve désormais à la tête de l'opposition, a répondu à sir Robert Peel. "Il regrette vivement de voir la nouvelle administration différer la présentation des grandes mesures réclamées pour le pays. Il lui semble que, depuis le temps que les grandes questions actuellement pendantes s'agitent dans le pays, les ministres doivent avoir eu le tems de préparer quelques projets de loi en harmonie avec les voeux du pays."

La séance du 17 a été presque entièrement consacrée à une discussion entre lord John Russel et sir Robert Peel relativement à la marche à suivre dans les affaires intérieures. L'affaire McLeod surtout a occupé ses deux orateurs. "La question qui s'agite entre ce pays et l'Amérique, a dit lord J. Russell, a sous certains rapports un caractère que je verrais changer avec joie. Quand mon noble ami, l'ex-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, présenta son opinion sur ce sujet au secrétaire d'Etat de l'Union, des communications eurent lieu qui prouvèrent clairement que le gouvernement anglais aussi bien que celui des Etats-Unis considéraient la question comme une affaire de nation à nation et non pas comme un grief particulier. Cependant une cour de l'Etat de N.-York s'est trouvée d'un sentiment différent; et si on laisse ce dernier système aller jusqu'à ses dernières conséquences, il pourra devenir fatal aux relations pacifiques des deux pays. Il existait sur ce point une parfaite conformité d'opinion entre l'ex-secrétaire des affaires étrangères et M. Webster; et je suis certain que l'exécutif de l'Union qui désire autant que le gouvernement de la reine le maintien de la paix, fera tous ses efforts pour empêcher à l'avenir un pareil conflit de pouvoir. S'il n'existait pas, il n'y aurait aucune crainte à concevoir au sujet de la bonne intelligence entre les deux pays."

Sir Robert Peel, dans sa réponse à lord John Russel, a dit: "Quant à nos relations avec les Etats-Unis, leur situation actuelle excite en moi une sollicitude pour le moins égale à celle que manifeste le noble lord. L'intérêt de deux grandes nations unies par tant de liens, est si évidemment le maintien de la paix, le bénéfice qu'elles trouveraient à faire la guerre est si douteux, que le bon sens des deux nations aidera j'en suis convaincu, s'il en est besoin, à maintenir entre elles la bonne harmonie. Je l'espère et je le désire, mais en même temps je sens l'obligation de ne faire au maintien temporaire de la tranquillité, aucune concession qui pourrait attaquer l'indépendance ou l'honneur de notre pays."

Récolte. — Les nouvelles de la récolte sont plus favorables qu'on ne devait s'y attendre. Presque partout le grain est rentré dans les greniers et à l'abri de tout danger. Il n'y aura qu'un déficit d'un septième ou au plus d'un sixième sur la récolte moyenne. La situation générale des districts manufacturiers s'est un peu améliorée.

Nouvelles Diverses—M. James Curtis de l'Ohio a parcouru les principales villes de l'Angleterre et dans différentes assemblées il a hautement annoncé que l'Amérique avait le pouvoir et la volonté de fournir des grains à l'Angleterre. Les habitans de Manchester l'ont engagé à annoncer à ses compatriotes que les lois sur les céréales seront rejetées.

—Daniel Oconnel continue à parler dans les assemblées irlandaises; il s'élève avec la plus énergique violence contre le nouveau ministère. Il se vante de l'aide qu'il reçoit d'Amérique et prétend que d'importantes remises lui seront prochainement faites de New-York.

—Sir Charles Bagot a été nommé gouverneur du Canada en remplacement de Lord Sydenham, qui avait offert sa démission et qui vient de mourir.

(*Extrait de Correspondances*)

Londres, 18 septembre 1841.

La nouvelle administration ne paraît guères agréable au pays, grâce aux adjonctions que l'on y a faites. On avait pensé d'abord qu'elle serait composée d'hommes d'une opinion modérée; mais au contraire les principaux postes ont été confiés à des tories invétérés. Le duc de Buckingham et sir Edward Knatchbull sont entrés dans le cabinet; et ce choix annonce que la nouvelle administration est décidée à s'opposer à tous les changemens réclamés dans la législation des céréales et à l'introduction des principes de la liberté de commerce. Parmi les autres membres du cabinet, on remarque lord Lyndhurst, lord chancelier; sir James Graham, secrétaire d'Etat pour l'intérieur; lord Stanley, secrétaire d'Etat pour les colonies, et le comte d'Aberdeen, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. Quant à ce qui touche immédiatement aux affaires d'Amérique et aux difficultés soulevées par l'emprisonnement et le procès de McLeod, on ne pouvait faire un meilleur choix que le comte d'Aberdeen, malheureusement ce digne ministre des affaires étrangères aura à lutter contre l'intraitable secrétaire des colonies, lord Stanley, qui a sous son immédiate dépendance les Canadas dont l'influence est plus grande dans le cabinet que celle du noble comte.

Le nouveau gouvernement du reste n'a pas encore clairement manifesté son opinion au sujet de l'affaire McLeod: on ne sait encore rien sur le rappel de M. Fox dont il avait été question, ni sur son remplacement par sir Charles Vaughan, on garde sur ce point la plus parfaite discrétion. Il est probable que les membres du nouveau cabinet, qui ont tout fait, lorsqu'ils étaient sur les bancs de l'opposition, pour pousser leurs prédécesseurs à des mesures hostiles, sont aujourd'hui fort disposés à donner à tout ceci une tournure pacifique. Ils songent à toute autre chose qu'à courir les chances d'une guerre avec les Etats-Unis.

Les séances du parlement ont été suspendues durant quelques jours, à la suite de la formation du ministère, afin de donner le tems aux électeurs de donner des remplaçans aux membres de la chambre des Communes qui ont accepté un poste dans le nouveau cabinet. Une fois cette opération terminée, le Parlement s'est rouvert, et avant hier sir Robert Peel, avec la plus grande nonchalance de manières, est venu annoncer à la Chambre des Communes qu'on n'aurait rien à faire durant la présente session, sinon de voter les crédits nécessaires et la prolongation des lois dont l'action doit expirer avant la prochaine session, de pourvoir à l'éclairage et à la ventilation de la Chambre des Communes ainsi qu'à l'emption du jardin et des cuisines dans le palais de Kensington. Voilà, selon le premier ministre, les graves objets qui doivent préoccuper le Parlement d'ici au mois de Février. Ce discours de Sir Robert Peel a causé dans le public un grand mécontentement: car il a eu vérité l'air d'une insulte faite à tous les voeux de la nation et à sa détresse présente. Le lendemain lord John Russel, chef actuel de l'opposition, a vigoureusement attaqué le chef du cabinet, mais il n'a pu parvenir à le faire sortir de son apparente apathie, ni à lui arracher quelque déclaration sur les mesures qu'il compte proposer à la session de février. Pendant que le cabinet prend cette attitude de résistance passive, les districts manufacturiers se remuent. De nombreuses adresses à la Reine, couvertes de milliers de signatures, demandent qu'on prenne le plus promptement possible en considération les mesures à propos desquelles le discours de la couronne a en quelque sorte pris des engagements. Malheureusement tous ces efforts populaires viendront sans doute échouer contre l'obstination du ministère. On assure qu'une convention haute aura lieu avec les ultras-tories et qu'aucune réforme notable n'aura lieu. Le ministère compte sur la majorité qu'il possède dans la Chambre des Communes, et il semble décidé à employer, s'il le faut, la force des armes pour maintenir la tranquillité dans les districts manufacturiers, qui vont, cet hiver prochain, être exposés à la plus effroyable détresse. Il se laissera pousser jusqu'aux dernières extrémités avant de faire la moindre concession.

Depuis les dernières nouvelles que vous avez reçues d'ici, le tems a été favorable au dernier point et nous avons eu un automne superbe; aussi la récolte s'est elle singulièrement améliorée et l'on a pu déjà en rentrer la plus grande partie. On n'a donc plus aucune crainte sérieuse à concevoir de ce coté.

FRANCE.

Attentat contre le duc d'Aumale.—Nous trouvons dans le *Courrier* de samedi soir les extraits suivans des journaux français que nous nous empressons de reproduire.

Journal des Debats.—*Paris* 13 *septembre*.—Nous voulions raconter une fête; mais notre plume s'arrête. C'est un nouveau crime, inspiré par la rage des factions, qu'il nous faut raconter à nos lecteurs.

Aujourd'hui, à une heure, au moment où le duc d'Aumale descendait la rue du Faubourg Saint-Antoine à la tête de son régiment, une tentative d'assassinat a été commise sur sa personne. Un coup de pistolet tiré sur le prince a tué raide le cheval que montait, à coté de S. A. R., le lieutenant-colonel Levaillant.

Nous avons gémi sur les crimes politiques qui ont depuis onze ans si souvent affligé notre patrie; nous avons maudit le régicide qui a tant de fois, dans un si court espace de temps, épouvanté la conscience et troublé la sécurité du pays. Mais tous ces crimes, leurs abominables auteurs prétendaient les expliquer, les justifier au nom de leurs ressentiments et de leurs passions. Ils prétextaient un but, une espérance, une vengeance à exercer, un règne à finir. Ces crimes avaient une cause, si détestable fut elle; et les criminels l'avouaient: ils s'en glorifiaient devant leurs juges.

Mais qui expliquera le crime qui a été commis ce matin? Quoi! un jeune prince qui, il y a à peine deux ans comptait encore parmi l'élite studieuse de nos collèges; qui, depuis, ne s'était fait connaître dans le monde que par la douceur de son caractère, la distinction de son esprit, et l'aménité de ses manières; qui, dans l'armée s'était concilié la bienveillance et l'estime de tous: ce jeune prince, échappé aux dangers et aux souffrances d'un séjour en Afrique, revient dans sa patrie; il rentre dans sa ville natale, et c'est à ce moment qu'un assassin dirige contre sa tête une arme meurtrière! Echappé aux balles des Bédouins, il entend siffler à ses oreilles, parmi les acclamations qui l'accueillent, une balle sortie d'une arme française! C'est à la tête de ce brave régiment qui a représenté, pendant huit ans, sous le feu de l'ennemi et du climat, la loyauté, le courage et la générosité de la nation française, c'est-là qu'on menace ses jours dans un infâme guet-apens! Mais qu'a donc fait le duc d'Aumale pour exciter la rage des factions? Qui donc peut avoir à se venger de lui?

Les démonstrations dont le 17e régiment d'infanterie légère et son jeune colonel ont été l'objet depuis leur retour en France ont été inspirées partout par le même sentiment. Le 17e léger revenait d'Afrique. Il y faisait la guerre depuis sept ans. C'était un des numéros les plus illustres de cette armée courageuse et infatigable à laquelle il faut bien compter, comme un titre de gloire, sa résignation à des souffrances inouïes. A tous ces titres, le 17e régiment d'infanterie légère méritait l'accueil qui lui a était fait.

Les démonstrations populaires ont, cette fois, entraîné celles du pouvoir. A Marseille, à Lyon, à Macon, partout, qui est allé le plus loin à la rencontre du jeune colonel du 17e léger, de l'autorité ou du peuple? qui l'a le mieux fêté? Les faits répondent. C'est donc un sentiment dynastique qui s'est allié à la sympathie naturelle du peuple pour les soldats sortis de son sein, et qui a déterminé les démonstrations que nous avons vues. Le fils du Roi a été mieux reçu, commandant des soldats français, et le régiment a eu sa part des hommages que la population adressait librement, dans la personne de son jeune fils, au chef vénéré de la France constitutionnelle.

Tel est le sens de l'accueil qui a été fait au 17e léger, tel est le sens du toast patriotique que le Roi a porté aujourd'hui à Neuilly.

Ce matin, à sept heures, le 17ème léger était rangé en bataille sur la place de Corbeil. Le duc d'Aumale, après l'avoir passé en revue, a conduit le régiment à la station de départ du chemin de fer, où bientôt après les officiers et les soldats sont montés dans les wagons qui avaient été amenés pour eux. Mr. le duc d'Orléans, qui avait passé la nuit à Corbeil, c'est mis en route en même temps que le régiment. Il a fait monter dans son wagon, où s'était placé son jeune frère, le lieutenant-colonel Levaillant, le chef de bataillon Pagès, et le chef de bataillon marquis de Lareytrie.

Le convoi est parti à neuf heures. Il était composé de deux trains de quarante wagons chacun, les officiers en tête. Le premier était remorqué par trois locomotives; le second n'avait que deux remorqueurs. Le trajet de Corbeil au Port-à-l'Anglais s'est fait en moins d'une demi heure. Partout sur la route, une affluence considérable attendait aux diverses routes le passage des voyageurs.

Arrivé à Vitry, le régiment a mis pied à terre. Mr. le duc de Nemours, qui avait quitté le camp de Compiègne le jour précédent, attendait son jeune frère à cette station. Un grand nombre d'officiers d'infanterie, particulièrement ceux du 3me de ligne, étaient venus au-devant du prince. Une musique militaire exécutait de brillantes symphonies. La fête commençait pour le 17me léger.

M. le duc d'Aumale étant monté à cheval, le régiment s'est mis en marche, se dirigeant sur St. Mandé, où il devait prendre la route de Vincennes à la barrière du Trône. A ce moment, la foule était grande sur le passage du 17e. A la barrière, M. le général Darriule, à la tête d'un nombreux état-major, auquel s'étaient joints la plupart des officiers supérieurs d'infanterie de la garnison, attendait S. A. R. Dans la foule des officiers on distinguait surtout ceux du 2e léger, récemment arrivé d'Afrique comme le 17e, et qui avaient voulu fraterniser avec leurs camarades du col de Mouzaïa. Le 17e, par une attention qui avait flatté son rival de gloire et de succès, avait fait apprendre à sa musique l'air favori de ce beau régiment, et il est entré en ville en l'exécutant.

La rue Saint Antoine regorgeait de monde; les ouvriers avaient quitté leurs ateliers. Tous les visages étaient bienveillans; pas un cri hostile n'avait été proféré, et tout annonçait que, malgré les menées des factions, la journée se passerait bien, lorsqu'à la hauteur de la rue Chamane un coup de feu fut tiré presqu'à bout portant sur le duc d'Aumale.

Un homme avait déchargé un pistolet sur le prince; mais la balle, au lieu de l'atteindre, avait frappé à la tête le cheval du lieutenant colonel Levaillant, qui marchait auprès du duc d'Aumale. L'animal, qui était [illegible] et que le colonel Levaillant avait en Afrique depuis neuf ans, [illegible] au moment où il relevait la tête; ce qui a sauvé le prince. Le cheval est tombé mort sur la place. Celui du général Schneider fut également frappé d'un coup mortel à l'épaule.

A ce moment, une violente indignation éclata dans la foule. Les ouvriers se portaient avec fureur sur l'homme qui avait tiré, quand les sergens de ville s'emparèrent de sa personne. De leur côté, les carabiniers de la 1re compagnie qui marchaient après le prince, et qui avaient été témoins de la chute du lieutenant colonel, s'ébranlaient pour se précipiter dans la foule à la recherche de l'assassin; mais le duc d'Aumale les retint par l'ascendant de sa voix et de son autorité.

M. le duc d'Orléans, aussitôt après le crime, voyant les soldats hors d'eux-mêmes, s'était écrié: "l'arme au pied! que personne ne bouge!"—Et la première émotion passée, l'ordre rétabli dans la foule, l'assassin remis aux mains de la force armée, le régiment continua sa marche dans le même ordre qu'auparavant. Les cris de vive le roi! Vivent les princes! Vive le 17e! retentissaient de toutes parts. Le duc d'Aumale, qui était resté calme au milieu de cette cruelle épreuve, disait en souriant à son frère: "Il paraît qu'on commence à me compter pour quelque chose, puisque l'on veut me tuer."

Quelques instans plus tard la grille de la place du Carrousel, près de l'arc de triomphe, venait de s'ouvrir. Un jeune homme s'élançait au galop d'un cheval arabe dont la longue crinière balayait le sol. C'était le duc d'Aumale. De son côté, le Roi s'était avancé au milieu de la cour des Tuileries, et déjà le prince touchait la main du Roi. Déjà l'auguste père embrassait son fils. Ce fut une entrevue attendrissante, après de tels dangers, dangers que le Roi avait pu croire passés pour son fils sur la terre de France! On entend que S. M. remerciait le jeune prince pour ses bons services en Afrique et qu'il le félicitait encore pour sa noble conduite dans une épreuve toute récente.

On lit dans le Messager et dans le Moniteur Parisien les détails suivans sur l'attentat d'aujourd'hui:

"L'assassin a été arrêté par l'un des gardes municipaux que M. le préfet de police avait eu soin d'échelonner sur toute la ligne que le 17me devait parcourir. Il a sur le champ avoué son crime, qu'il n'a essayé de nier que dans le premier interrogatoire qu'il a subi plus tard.

"L'assassin se nomme Papart (Jean-Nicolas); il est scieur de long de son état; il est né à la Rouilly (Vosges) et est âgé de 27 ans; il demeure rue Popincourt, 58. On a lieu de supposer qu'il fait partie des sociétés secrètes. Il avait sous sa redingote une blouse qui devait probablement lui servir à protéger sa fuite en l'empêchant d'être reconnu.

"Le pistolet dont Papart s'est servi pour accomplir son crime est un pistolet de cavalerie, dit pistolet d'arçon; il en avait un second sur lui qui était encore chargé au moment où il a été arrêté.

"Au moment du crime et à la vue de l'assassin, une explosion universelle d'indignation a éclaté. Le cri de "Vive le Roi! Vivent les princes!" s'est échappé aussitôt de toutes les bouches, et l'on a eu de la peine à contenir la foule qui se précipitait sur l'assassin et voulait le mettre en pièces."

— Voici les détails circonstanciés que nous avons pu nous procurer, dit le Moniteur Parisien, sur le lieu et à l'instant même où la tentative d'assassinat a été commise sur M. le duc d'Aumale.

"L'assassin se nomme Jean-Nicolas Pappart; il est âgé de vingt-sept ans, est né à Larouilly, département des Vosges, et exerce la profession de scieur de long. Il demeure rue Papincourt, 58, avec une femme dont il a un enfant de trois mois. Il est d'une taille moyenne, le teint pâle, la barbe et les cheveux blond clairs, les yeux petits et enfoncés, et la figure marquée de la petite vérole.

Il était vêtu d'une blouse et de deux pantalons. Sa blouse cachait deux pistolets d'arçon; et peu d'instans avant l'arrivé du cortège, il questionnait ses voisins, et demandait qu'on lui indiquât le duc d'Aumale, voulant, disait-il, lui parler pour le bonheur de la France.

Au moment où, ayant tiré l'un de ses pistolets de dessous de sa blouse, il ajustait le prince, son bras a été détourné par M. Kiaudé, marbrier, qui se trouvait près de lui. MM. Barthe, ébéniste, et Ricquier, commissionnaire, se sont jetés sur lui, et, aidés d'un maréchal des-logis de la garde municipale, de deux brigadiers et d'un sergent de ville, ils s'en sont emparés et l'ont remis aux mains des lieutenans de la garde municipale Soucher et Pelasser, qui l'ont conduit au corps de garde de la place de la Bastille.

Un premier interrogatoire de l'assassin a été fait par un commissaire de police, assisté de l'officier de paix Cartaut. Pappart a avoué qu'il avait voulu tuer le duc d'Aumale, et qu'il recommencerait encore! Peu d'instans après, M. le procureur du Roi Desmortiers est arrivé, et a procédé à un nouvel interrogatoire et à un commencement d'instruction.

Pappart a été ensuite placé dans un fiacre, accompagné de deux gardes municipaux et d'agens de police, conduit dans son domicile pour assister à une perquisition, puis écroué à la Conciergerie.

Il paraît certain, d'après les renseignemens déjà recueillis, que l'assassin fait partie d'une association de communistes.

—Immédiatement après la nouvelle de l'attentat, les ministres se sont rendus auprès du Roi.

—Une ordonnance du Roi renvoie devant la Cour des Pairs le jugement de l'attentat commis aujourd'hui.

—Une arrestation importante a été faite d'une sorte de club communiste, qui s'était rassemblé dans un cabaret de la rue St.-Denis.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Dimanche, des placards injurieux pour la personne du Roi avaient été affichés sur différens points de Paris, et notamment rue Croix-des-Petits-Champs. De nombreuses arrestations ont été opérées et une instruction judiciaire est commencée.

Lundi soir des rassemblemens considérables se sont encore formés aux environs de la place du Châtelet, et ont parcouru les rues St. Denis, Mauconseil, St. Martin et Montorgueil en faisant entendre des cris séditieux. Dans tout ce quartier si commerçant, les boutiques ont été fermées.—Quelques patrouilles ont suffi pour dissiper les rassemblemens et on n'a pas été nécessaire de battre le rappel pour réunir les gardes nationaux qui avaient spontanément offert leurs concours.

Troubles a Paris.—Le Moniteur du 14 septembre publie les faits suivants.

"Depuis quelques jours, des hommes connus pour faire partie de diverses associations secrètes, et en particulier des sociétés communistes, venaient se mêler aux groupes d'ouvriers qui ont l'habitude, dans cette saison, de passer sur le quai de Gèvres, et dans les lieux adjacens, les heures de repos de la soirée. Ces individus se répandaient en propos plus ou moins violens contre le gouvernement du roi, et en faveur d'un régime politique dont les doctrines républicaines et communistes seraient la base.

"L'autorité s'était bornée à surveiller ce commencement de trouble; mais, avant hier, les propos devinrent tellement graves et violens, que des arrestations durent être faites.

"Hier, les choses ont pris plus d'importance; vers huit heures du soir, un rassemblement d'environ trois cents individus, vêtus pour la plupart de blouses, et âgés de 16 à 20 ans, stationnaient sur la place du Châtelet, en criant: *A bas Louis Philippe! vive la république! A bas Guizot!*

"Ce rassemblement fut dissipé immédiatement par une brigade de sergens de ville, mais non sans opposition. Des pierres furent lancées en grand nombre. Plusieurs sergens de ville ont été atteints. L'officier de paix qui commandait la brigade a été grièvement blessé à la tête et au genou.

"De la place du Châtelet, le rassemblement, dirigé par plusieurs chefs en blouse et en casquette, suivit la rue St-Denis en chantant la *Marseillaise* et criant: *A bas Louis Philippe! vive la république! du sang! il nous faut du sang!* Il prit ensuite les rues Mauconseil, du Ponceau, Saint-Martin, le boulevart Saint-Martin et la rue du Temple, en poussant les mêmes vociférations.

"Les perturbateurs sont entrés chez plusieurs marchands de nouveautés, où ils se sont emparés, par violence, de divers morceaux d'étoffe rouge qu'ils ont attachés, pour en faire des drapeaux, à des bâtons pris également par eux dans les loges de concierges et dans les boutiques de plusieurs marchands fruitiers.

"Dans les maisons et magasins où les perturbateurs se sont présentés, ils menaçaient violemment les habitans ou les propriétaires de tout briser chez eux s'ils ne leur livraient pas immédiatement les objets demandés.

"Le rassemblement se porta ensuite de nouveau dans la rue Saint-Denis. Revenus sur la place du Châtelet, les agitateurs serrés en masse parurent se concerter pour tenter une attaque contre le sergens de ville: mais aussitôt qu'ils les ont aperçus, ils ont pris la fuite en abandonnant leurs batons et leurs drapeaux rouges.

"Vers minuit tout était tranquille. Plusieurs arrestations ont été faites.

"Hier soir, à [illegible] heures et demie, le sergent de ville Bruant, rentrant chez lui, a été accosté rue Saint-Honoré par un individu qui, sans aucune provocation, lui a asséné sur la tête un coup d'un instrument tranchant. Le sang a jailli aussitôt avec abondance; mais le sergent de ville a pu, aidé de deux passans, saisir son assaillant, qui avait tenté de fuir. Cet individu a été immédiatement conduit au poste et mis à la disposition du commissaire de police du quartier.

—Le 14, vers huit heures du soir de nouveaux rassemblemens se sont formés sur la place du Châtelet et dans la rue Saint-Denis. Ils étaient dirigés par des hommes connus pour faire partie de diverses sociétés secrètes. La plupart étaient armés de bâtons; ils criaient comme la veille: *A bas Louis-Philippe! Vive la République! A bas Guizot!*

"Un détachement de garde municipale à pied et un autre détachement à cheval, avec une brigade de sergens de ville, ont fait évacuer la place et ont dégagé le poste du Châtelet, auquel les perturbateurs jetaient des pierres. Ce mouvement s'est opéré avec beaucoup de promptitude et à la grande satisfaction des habitans, qui ont aidé eux-mêmes à repousser les perturbateurs. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

"Avant d'arriver sur la place du Châtelet, ces bandes avaient parcouru plusieurs rues et avaient pris de force des manches à balai et des bâtons chez des marchands fruitiers et dans des loges de concierges.

"A dix heures et demie, la tranquillité était parfaitement rétablie."

Le Journal du *Commerce* ajoute les détails qui suivent:

"*Minuit.*—Le Palais-Royal, les carrés Saint-Denis et Saint-Martin, la place de la Bastille, la place de Grève, ces grands centres de réunion dans les jours de désordres ou d'émeute, sont parfaitement calmes ce soir: malheureusement, il n'en a pas été de même sur la place du Châtelet et dans les rues et sur les quais et ponts voisins.

"Dès sept heures et demie, ce soir, une centaine de gamins de 12 à 18 ans, en blouses et en casquettes, sont allés démolir des échafaudages de maçon près de Saint-Méry et sur le quai de la Mégisserie, et armés des débris de planches, ils ont parcouru les quais, fait le tour de la colonne de la place du Châtelet et s'en sont retournés par le quai de la Mégisserie en chantant la *Marseillaise* et criant: *A bas Guizot, l'homme de Gand!* Pas un agent de police ne les a arrêtés dans leurs marches et contre-marches.

"Cependant une foule immense de curieux stationnait au bas de la rue Saint-Denis, sur le Pont-au-Change, devant le café du Châtelet et aux angles de toutes les rues.

"A huit heures, des sergens de ville, des agens en bourgeois avec des bâtons à la main, des gardes municipaux à pied et à cheval ont chargé les groupes et dégagé la place, alors il y a eu reflux dans toutes les rues environnantes. A neuf heures, la foule était telle au bas de la rue Saint-Denis, que la circulation des voitures était impossible.

"De dix à onze heures, des municipaux à pied et à cheval ont stationné sur la place. Quelques individus ont été arrêtés et conduits à la Conciergerie; ce sont des enfans en blouse.

"A onze heures, il n'y avait plus personne sur la place du Châtelet, les [illegible]

La correspondance du Courrier des Etats Unis a fait aussi quelques observations que nous reproduisons:

"Depuis quelque tems, la place du Châtelet et les quais aboutissans sont chaque jour, à une heure avancée, le théâtre de désordres qui tendent à dégénérer en émeute. Il paraîtrait qu'un certain nombre d'ouvriers, appartenant aux sectes diverses des communistes, ont pris l'habitude de se réunir sur ce point, les uns dans les cafés ou chez les marchands de vins du voisinage, les autres en plein air et sur la voie publique. Le but de ces réunions est la lecture des journaux, d'abord, puis la discussion des questions qu'elle peut amener. Parmi les questions qui affectionnent ces sectaires, il en est, comme on sait, de fort singulières et de fort irritantes. Leur examen en public a semblé chose dangereuse aux autorités, et des mesures ont en conséquence été prises pour surveiller ces meetings irréguliers et pour prévenir leurs manifestations [illegible]. La présence sur les lieux de quelques détachemens municipaux n'a fait qu'aggraver le mal en excitant la curiosité des passans et en amenant [illegible] attroupements. Avant hier, je m'y rendis; quelques milliers d'hommes, communistes ou curieux, encombraient la place du Châtelet ainsi que les alentours, et l'attitude d'un grand nombre d'entre eux portait à craindre une collision avec les agens de police qui cherchaient à les disperser.

Hier au soir je me suis rendu de nouveau sur la place du Châtelet [illegible] ... Saint-Martin et Montorgueil, en faisant entendre des cris séditieux. Dans tout ce quartier si commerçant, les boutiques ont été fermées.

Dans la journée, on avait craint pour le soir des troubles très sérieux, [illegible] dans Paris. [illegible] tous les postes étaient doublés.

De huit heures à dix heures, il n'y a pas eu cependant de grands désordres, la place du Châtelet était occupée militairement [illegible]

[illegible]

Troubles à Clermont.—Les recensemens ont soulevé à Clermont en Auvergne des résistances qui ont promptement tourné à l'émeute; [illegible] la résistance est partie du sein de la population elle-même. L'opération du recensement fut entreprise le 9 septembre sous la protection de la troupe; elle se continua durant la journée malgré la présence de rassemblemens hostiles; mais le soir l'irritation allait croissant et les troupes furent assaillies à coups de pierres. En vain on essaya les sommations pour [illegible], la troupe fut obligée de se servir de ses armes, [illegible] la lutte recommença [illegible]. La journée du 11 se passa d'une manière assez calme, mais le 12 une nouvelle tentative d'insurrection a eu lieu. On estime que [illegible] personnes ont péri dans ces troubles [illegible].

Troubles à Macon. Des désordres graves, mais qui ne présentent aucun caractère politique, viennent d'avoir lieu à Macon; [illegible] l'exclusion de toute autre personne, les travaux du port de Macon [illegible]. Des rassemblements eurent lieu, on essaya de les disperser par des sommations, mais on ne réussit pas, et il fallut employer la force. Plusieurs militaires et quelques uns des ouvriers furent tués ou blessés; [illegible] La tranquillité rentra dans la ville et les poursuites judiciaires commencèrent contre les perturbateurs.

Nouvelles diverses.—Le bruit courait à la Bourse le 16 septembre que le duc de Bordeaux venait de mourir à Kirchberg d'une attaque de [illegible]. Déjà ce bruit courait dans Paris. La veille, la *Quotidienne* a donné un démenti à cette nouvelle, qui serait le coup de grâce du parti légitimiste. Elle publie une lettre de Kirchberg, du 5, date postérieure à celle de la prétendue mort du jeune prince qui, au dire de cette lettre, était alors en bonne voie de guérison.

—M. Aguado est arrivé hier à Paris, M. Rothschild a dû arriver aujourd'hui. Ce double retour est regardé comme le précurseur d'une résolution définitive, au sujet de l'emprunt.

Extrait de la correspondance du Courrier des Etats Unis.

[illegible]

Plusieurs journaux ont émis l'opinion que Papart avait eu en vue une vengeance personnelle. On a dit qu'ayant autrefois déjà blessé le capitaine Levaillant, il avait conservé contre cet officier une animosité violente, et que c'est à lui qu'il en voulait. [illegible] Mais nous faisons des voeux pour que l'instruction découvre la vérité, et pour que cette vérité constate que la famille royale n'a pas trouvé en France un assassin de plus. [illegible] Seulement il nous paraît à craindre que Papart, traduit devant une cour d'apparat, donné en spectacle et se voyant perdu, ne mette de la vanité à transformer son obscure et basse vengeance en un crime d'état.

TEXAS.

Les nouvelles reçues, samedi, du Texas sont sans importance. Il paraît seulement que Houston a été élu Président à une majorité d'environ 5000 voix.

DERNIERES DATES.

New York	octo 7	Londres	sept 18
Boston	octo 6	Liverpool	sept 19
Philadelphie	octo 8	Paris	sept 17
Washington	octo 8	Havre	sept 17
Baltimore	octo 8	Bordeaux	sept 14
Charleston	octo 11	[illegible]	sept 15
Vera Cruz	sept [illegible]	Cuba	sept 6
Tampico	aout 26	Havane	sept 23
[illegible]	aout 26	[illegible]	octo 16

COMMERCIAL.

Les nouvelles reçues aujourd'hui d'Europe par le steamship Acadia, arrivé à Boston, sont plus favorables à la récolte d'Angleterre que toutes celles que nous avions reçues jusqu'alors. La plus grande partie des céréales est maintenant en sûreté et à l'abri de tous dangers. Les grains étrangers sont maintenant reçus en Angleterre libres de droits et la quantité qui existe est immense, les prix ont diminué et il est probable que dans la quinzaine les droits seront de nouveau payés.

Quoiqu'il se soit fait passablement de ventes sur le marché au coton, le stock sur place est tellement abondant que les prix ont baissé.

Une ancienne maison de banque Hobhouse & Co. de Bath a suspendu ses paiemens. Son passif s'élève à cent mille livres.

Au Havre, le marché est dans l'état le plus favorable.

Marché au coton de Liverpool.

Le [illegible] septembre 1841.

Il y a encore eu cette semaine de bonne demande, mais les prix pour le marché ont été très irréguliers [illegible]

17 septembre.

Rapport hebdomadaire—La demande [illegible]

Nouvelle Orléans petit courant et ordinaire de 7 1/2 à 8; [illegible]

Liverpool, le [illegible] septembre 1841.

[illegible]

Havre, le 15 septembre.

[illegible]

Havre, le 16 septembre.

[illegible]

New York, le [illegible] octobre.

[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Alabama, [illegible], New York, A Cohen

[illegible]

ARRIVES.

[illegible]

MEMORANDA.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

En charge en partance pour la Nouvelle Orléans.

NEW-YORK.

[illegible]

PHILADELPHIE.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

BALTIMORE.

[illegible]

NORFOLK.

[illegible]

CHARLESTON.

[illegible]

THOMASTON.

[illegible]

PORTLAND.

[illegible]

SAVANNAH.

[illegible]

BATH (Maine).

[illegible]

NEWPORT.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDRES.

[illegible]

HULL.

[illegible]

TEXEL.

Navire Margaret Forbes, [illegible], parti le 20 sept.

ANVERS.

Navire Eleanor, [illegible], à la hauteur de Douvres, le 7 sept.

CAFE A VENDRE.

On offre à vendre le café (Café de Fulton) [illegible] Nouvelle Levée [illegible]

Association Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

UNE assemblée générale des Directeurs de cette institution aura lieu à la rotonde de l'hôtel St Charles, lundi soir prochain, 18 du courant, à [illegible] heures [illegible]

Par ordre,

15 oct THOMAS LAGAN, secrétaire.

DES propositions cachetées seront reçues [illegible]

[illegible]

VENTES DE SHERIF.

Mme O. D. Egan vs. son mari O. D. Egan.

COUR DE PAROISSE—No. 13979—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu lundi 25 octobre 1841, à 10 heures A. M., à [illegible]

[illegible]

Conditions comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 oct.

AVIS—Messrs. W. H. Brown, P. Guyot, [illegible] Judson, H. Kockers Fuger, J. & J. M. Dor, J. Mager, Platt, M. Verau, et African Vache ayant des marchandises à bord du navire Memphis de New York, [illegible]

JAMES E. WOODRUFF, 69, rue du Camp.

AVIS—Le navire paquebot Memphis de New York est maintenant en déchargement vis à vis le marché aux légumes, [illegible]

JAMES E. WOODRUFF, 69, rue du Camp.

INSTITUTION DE DEMOISELLES. PENSIONNAT ET EXTERNAT. [illegible] Dirigée par MADAME A. DESRAYAUX, Successeur de Madame [illegible].

MADAME LEIRIS, retirée en France depuis la création de son établissement, ont, depuis environ un an, remplacée par la direction générale par Madame DESRAYAUX, (Miss E. Nelson, de Londres), [illegible] DESRAYAUX, précédemment professeur à Paris.

Langue Anglaise, Histoire, Géographie, Musique — Madame Desrayaux.

Langue Française, Histoire ancienne, Histoire de France, Littérature, Arithmétique, Elémens de Géométrie et Algèbre, Physique et astronomie — A. Desrayaux.

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. [illegible], commissionnaire a transporté son bureau au No. [illegible] rue de la Vieille Levée.

MAGASIN de comestibles, encoignure Chartres et Toulouse [illegible]

[illegible]

M. BUFFET.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE ORLEANS.

[illegible]

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

[illegible]

LES CHARS DE LAFAYETTE

[illegible]

JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COUR DES PREUVES—[illegible]

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—[illegible]

F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Richard Carrel [illegible]

F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Alexandrine Maldonado [illegible]

F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Jean Marie Malaubert [illegible]

F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CH. MAURIAN, juge.

LOUIS R. COURTIN, député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible] Morton P. Levy [illegible]

G. W. LEVIS, Dép. greffier.

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 3300—Henry Kelley [illegible]

ED. GARDERE, greffier.

A LOUER—[illegible]

A LOUER—Une MAISON [illegible]

CARGAISON de Malaga [illegible]

[illegible]

MALLE PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE [illegible]

[illegible]

POUR MOBILE et tous les ports intermédiaires.—Le steamer bien connu ECHO, capt. H. Linie, [illegible]

GINN & DUNN, agents, 61, Nouvelle Levée.

ATTAKAPAS ET OPELOUSAS.—Pour New Iberia, Franklin et tous les ports intermédiaires, sur la rivière Têche et la baie des Berwick, (par mer).—Le nouveau et très supérieur steamer BELLE OF ATTAKAPAS, capitaine Willis Main, [illegible]

CHARLES DEBLANC & DARBY Jr., 42 et 43, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le navire fin voilier NASHVILLE, capitaine Chase, [illegible]

JAMES F. WOODRUFF, 69, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE. La belle barque B. MEZICK, capitaine [illegible]

JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR TAMPA BAY—La navire JOHN HOLLAND, capitaine Henderson, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.

POUR BALTIMORE.—Le navire SEAMAN, capitaine Canby, [illegible]

G. BEDFORD & BECK, 94, rue de la Douane.

POUR MOBILE—La nouvelle goëlette HORNET capitaine Windrow, [illegible]

J. H. ASHBRIDGE.

POUR BALTIMORE—Le 16 du courant—La barque MARY, capitaine Myrick, [illegible]

G. BEDFORD & BECK.

POUR BOSTON.—[illegible] A. AURELIUS, capitaine Howes, [illegible]

JOHN A. MERRITT, 48, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—[illegible] barque JOSEPHINE, capitaine Coffin, [illegible]

J. D. DENEGRE.

POUR NORFOLK, CITY POINT ET RICHMOND—La nouvelle goëlette [illegible] DOLPHIN, capitaine Flynn, [illegible]

JOHN ALEXANDER, 14, rue du Canal.

ON a besoin d'un brick qui pourrait prendre cent milles pieds de bois, le Mobile pour aller à Campêche. S'adresser à M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL—La nouvelle barque A. 1., doublée et chevillée en cuivre, FREDERICK WARREN, capitaine Warner, [illegible]

J. H. ASHBRIDGE.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. [illegible] UNITED STATES, [illegible]

JAMES D. DENEGRE.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. [illegible] FRANKLIN, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. [illegible] LYONS, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier [illegible], capitaine Mayo, [illegible]

AUGTE MOLIER, [illegible] ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE. Le navire supérieur A. 1. SWEDEN, capt. W. Homan, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY.

POUR LE HAVRE. Le navire fin voilier [illegible], capt. Richard Brown, [illegible]

F. PERRET, 66, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. FORESTER, capitaine Bartlett, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR MARSEILLE OU CETTE. La belle [illegible] GLORIA, [illegible]

V. L. GIRARD & co.

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] NONANTUM, capitaine J. B. King, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire A 1 TREMONT, capitaine [illegible] Gillespie, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. TALLEYRAND, capitaine D. Healy, [illegible]

S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain A. 1. QUEEN VICTORIA, capitaine Thompson, [illegible]

J. H. ASHBRIDGE.

POUR CADIX—[illegible] FAMA HABANERA, [illegible]

B. DE LIZARDI & Co., 54, rue Bienville.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR LA HAVANE.

Le brick APALACHICOLA, capt. L. Cormier, [illegible]

A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56, Vieille Levée.

POUR TABASCO.

La goëlette ELIZA, capitaine Ibarlas, [illegible]

F. TIO, [illegible], rue Ste. Anne.

POUR MATAMOROS, par le Brazos.

La goëlette bien connue WATCHMAN, capt. John Murray, [illegible]

W. F. VIGERS & Co., 66, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière, FARMERS RETURN, capt. S. Ware, [illegible]

JOHN ALEXANDER, 14, rue du Canal.

A VENDRE OU A FRETER

POUR FRET OU CHARTE.

La barque A 1, doublée et chevillée en cuivre FREDERIC WARREN, capitaine Warren, [illegible]

MERLE, LEYLLE & co.

A VENDRE.

La belle goëlette A 1, ADA, doublée et chevillée en cuivre, [illegible]

W. G. HEWES & co., rue Natchez.

ACADEMIE DE DANSE.

MONSIEUR J. DEVOTI prévient respectueusement le public [illegible] ACADEMIE pour le premier Novembre prochain, dans la salle de monsieur Bertus, rue St. Louis No. 12. [illegible]

LE soussigné vient de recevoir par le navire Colchis du Havre, un assortiment d'HABILLEMENS [illegible]

LOUIS A. BARBARIN, 56, rue Chartres.

W. C. WHITRIDGE, 74, rue des Magasins, offre à vendre: [illegible]

UNE dame [illegible]

LE soussigné offre à vendre [illegible]

ALLEN, [illegible]

A VENDRE par le soussigné [illegible]

P. DUFOUR, 34 V. Levée.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Conditions libérales à la vente. 18 oct—4

PAR VINCENT & DE FERIET.

MARDI, 19 du courant, à 2 heures et demie P. M., il sera vendu sur la Levée, à l'extrémité de la rue Jefferson: 90 tonneaux bois de campêche [illegible]

Conditions comptant.

PAR HEWLETT & CENAS.

Actions! Actions! [illegible]

PAR J. A. BEARD & Co.

[illegible] 30 barriques jambons [illegible]

Conditions comptant.

PAR M. BARNETT, Sr.

[illegible]

PAR J. A. BEARD & Co.

Sel! Sel! [illegible]

[illegible]

Succession de [illegible] Jacques Langlois.

PAR VINCENT & DE FERIET.

[illegible]

A ceux qui tiennent pension et Logis.

PAR J. A. BEARD & Co.

[illegible]

SUCRE DE LA HAVANE.—150 caisses blanc et brun en magasin et à vendre par J. N. RICULFI & Co. 40, Toulouse.

CIGARES de la Havane [illegible] J. N. RICULFI & Co. 40, Toulouse.

CONFITURES de la Havane [illegible] J. N. RICULFI & Co.

500 [illegible] M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

AVOINE [illegible] M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

TOILE d'emballage [illegible] WILLIAM PREHN, 54, rue de la Douane.

FLANELLE [illegible] WILLIAM PREHN, 54, Douane.

[illegible] WILLIAM PREHN, 46, Douane.

WHISKEY [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.

[illegible]

SAINDOUX [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.

FARINE [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.

$10 DE RECOMPENSE.

[illegible]

H. GERMAIN.

A LOUER.

TROIS magasins avec bureaux [illegible]

A. LEDOUX & co., 77 rue de Canal.

GARDES D'ORLEANS ATTENTION.

[illegible]

Par ordre du capitaine Justin Dural, ANT. DUBUC, Sergent-Major.

AVIS—[illegible]

Nouvelle Orléans, 27 septembre 1841.

G. LEGENDRE, [illegible], [illegible]

AVIS—Les soussignés ont formé une association [illegible] à la Nouvelle Orléans [illegible]

CHS C. SACKETT, W. EGBERT SACKETT.

[illegible]

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nouvelle Orléans, [illegible] sept. 1841.

DES propositions cachetées seront reçues [illegible]

Par ordre de la Direction, L. BERNARD, caissier.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS

CONFORMEMENT [illegible]

WM FREERT, Maire.

FRUITS de Malaga [illegible]

PRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.

VIN de Catalogne [illegible]

PRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.

CIMETIERE DE CYPRESS GROVE [illegible]

[illegible] Président F. D. A.